

## Qu'est-ce qu'une indication de provenance ?

Café suisse ou gâteau aux noix des Grisons : les indications de provenance permettent au consommateur de savoir dans quelle région un produit a été fabriqué ou transformé. À la différence de la marque, l'indication de provenance ne renvoie pas à une entreprise déterminée, mais à la provenance géographique du produit ou du service qu'elle désigne. Certaines indications de provenance, qui bénéficient d'une réputation particulière pour un produit déterminé, associée à des qualités spécifiques de ce produit (par exemple Berner Alpkäse pour le fromage correspondant), peuvent être protégées en tant qu'indications géographiques.



### L'essentiel en un coup d'œil

- > Qu'est-ce qu'une indication de provenance ?
- > Comment utiliser la « marque Suisse » à des fins publicitaires ?
- > Comment protéger une indication géographique en Suisse ?
- > Comment protéger une indication de provenance à l'étranger ?
  
- > Comment protéger une indication géographique via le Système de Lisbonne ?
- > Que fait l'IPI en cas d'abus ?

Tirer avantage du bonus de la «marque Suisse»

Plus de sécurité juridique pour les indications géographiques

Emploi de la croix suisse pour des produits

Se défendre contre une utilisation abusive d'une indication de provenance